

REUNION DU SIRP DU 14 MARS 2016

Ecole La Lebade

L'an deux mille seize, le 14 Mars à 20 heures, les membres du conseil syndical du SIRP Le Temple-Saumos, se sont réunis sous la présidence de Monsieur PALLIN Jean-Luc.

Présents : Mrs BIESSE Jean-Pierre, BRUNAUD Cyril, CORNE Philippe

Mmes BITTERLY Virginie, GUERINET Sèverine, JUARROS Emeline (suppléante), REY Céline (suppléante)

Le procès-verbal de la séance du 25 Janvier 2016 est adopté à l'unanimité sans observation.

COMPTE ADMINISTRATIF 2015

Le conseil syndical réuni sous la présidence de Monsieur BIESSE Jean-Pierre, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2015 dressé par Monsieur PALLIN Jean-Luc, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré, lui donne acte de la présentation faite du compte administratif lequel peut se résumer ainsi :

- Budget principal : un excédent de 32 197,13 euros
- Budget annexe « Régie transports scolaires » : un déficit de 8 149,84 euros.

COMPTE DE GESTION 2015

Le conseil syndical, après s'être fait présenter le budget de l'exercice 2015 et toutes les pièces qui s'y rattachent,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2015,

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2015,

Déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2015 par le receveur n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

AFFECTATION DES RESULTATS – EXERCICE 2015 – BUDGET PRINCIPAL

Le conseil syndical, après avoir voté le compte administratif :

1°) constate les résultats suivants :

- résultat de la section de fonctionnement (excédent) 33 469,76 euros
- résultat de la section d'investissements (déficit) 1 272,63 euros

2°) décide :

- d'affecter la somme de 1 272,63 euros en section d'investissements pour couvrir le déficit susvisé,
- de reporter la somme de 32 197,13 euros en section de fonctionnement au moment du vote du budget ou des décisions modificatives.

VOTE DU BUDGET 2016

BUDGET PRINCIPAL :

Après lecture du budget 2016, le conseil syndical approuve ce dernier pour les montants suivants :

- la section de fonctionnement s'équilibre en recettes et dépenses pour un montant de 331 789,00 euros,

- la section d'investissements s'équilibre en recettes et dépenses pour un montant de 49 430,00 euros

soit un total budgétisé de 381 219,00 euros.

* Répartition par commune : nombre d'enfants au 1^{er} Janvier 2016 : 110 soit Le Temple : 49 enfants, Saumos : 61 enfants. La participation des communes est fixée comme suit : Le Temple : 104 589,00 euros, Saumos : 130 203,00 euros.

BUDGET ANNEXE REGIE TRANSPORTS SCOLAIRES :

Après lecture du budget 2016, le conseil syndical approuve ce dernier pour les montants suivants :

- la section d'investissements s'équilibre en recettes et dépenses pour un montant de 42 078,46 euros

soit un total budgétisé de 118 695,14 euros.

SUPPRESSION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL 2EME CLASSE A TEMPS COMPLET ET CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL 2EME CLASSE A TEMPS NON COMPLET

Monsieur le Président propose la suppression du poste d'adjoint technique territorial 2^{ème} classe à temps complet occupé par Monsieur GONCALVES Rosa en raison de son départ à la retraite et propose la création d'un poste d'adjoint technique territorial 2^{ème} classe sur une durée hebdomadaire de 25 heures à compter du 1^{er} Septembre 2016.

Après discussion, le conseil syndical émet un avis favorable à l'unanimité.

CREATION D'UN EMPLOI PERMANENT A TEMPS NON COMPLET

Monsieur le Président indique au conseil syndical que pour le bon fonctionnement du restaurant scolaire il y a lieu de prévoir la création d'un emploi d'adjoint technique territorial sur une durée hebdomadaire de 13 heures à compter du 1^{er} Avril 2016. Après discussion, le conseil syndical émet un avis favorable à l'unanimité.

CREATION D'UN EMPLOI PERMANENT A TEMPS NON COMPLET

Monsieur le Président indique au conseil syndical que pour le bon fonctionnement du groupe scolaire il y a lieu de prévoir la création d'un emploi d'adjoint technique territorial sur une durée hebdomadaire de 7 heures 50 à compter du 1^{er} Avril 2016. Après discussion, le conseil syndical émet un avis favorable à l'unanimité.

INFORMATIONS DIVERSES

Monsieur le Président donne le compte-rendu du conseil d'école du 2 Février 2016.

Monsieur le Président donne des précisions sur l'organisation des transports et le déroulement du voyage scolaire en Dordogne.

Monsieur le Président présente au conseil syndical le projet de nouvelle organisation des ateliers d'Etapes à la rentrée de septembre 2016.

PALLIN Jean-Luc



CHARLE Valérie



BIESSE Jean-Pierre



BRUNAUD Cyril



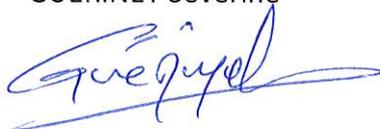
CORNE Philippe



BITTERLY Virginie

DELUGIN Delphine

GUERINET Sèverine



JUARROS Emeline



REY Céline

